

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

FERNAND LEDÉ

Un secteur médico-chirurgical de l'intérieur

Journal de la société statistique de Paris, tome 62 (1921), p. 189-201

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__189_0

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

UN SECTEUR MÉDICO-CHIRURGICAL DE L'INTÉRIEUR

Le 1^{er} janvier 1916, le secteur médico-chirurgical de Saumur (Maine-et-Loire) possédait 36 formations sanitaires dont 13 dans l'intérieur de la ville de Saumur et 23 hors Saumur. A ces formations sanitaires il y a lieu d'annexer la prison centrale de Fontevrault où les visites étaient fréquentes.

Ce secteur comprenait deux arrondissements (Baugé et Saumur) et avait un rayon moyen de 39 kilomètres (34 au nord, 49 à l'est, 35 au sud et 38 à l'ouest).

Ces formations comprenaient pour Saumur :

- 1 hôpital mixte comprenant les salles et chambres militaires du temps de paix et trois salles ordinairement réservées aux civils;
- 3 hôpitaux complémentaires;
- 1 hôpital-dépôt de convalescents avec une commission de convalescence;
- 2 hôpitaux auxiliaires dont un avec une annexe isolée dans Saumur;
- 5 hôpitaux bénévoles;
- 1 infirmerie de l'École de cavalerie devenue plus tard infirmerie de garnison.

Soit 13 formations, outre l'annexe à l'H. A. 6 (clinique chirurgicale ci vile), réservée aux officiers et à la radiographie.

Hors Saumur, les formations sanitaires étaient au nombre de 23, dont :

- 13 hôpitaux civils;
- 4 hôpitaux auxiliaires;
- 6 hôpitaux bénévoles.

Soit en résumé :

- 6 hôpitaux militaires;
- 13 hôpitaux civils;
- 6 hôpitaux auxiliaires;
- 11 hôpitaux bénévoles.

A cette date, 1^{er} janvier 1916, 2.253 lits étaient installés, dont 327 occupés soit 14,48 % des lits occupés.

Une inspection un peu rigoureuse dès le début de l'année a permis de renvoyer à leur corps un certain nombre de permissionnaires hospitalisés dont la fatigue ou la maladie était arrivée à guérison absolue. Cette inspection a permis aussi de classer les formations sanitaires suivant leur état de salubrité, d'organisation, d'installation, de personnel, de facilités d'accès, de proximité des gares du réseau ferré et de mettre en seconde catégorie les formations présentant une ou plusieurs déficiences.

C'est ainsi qu'aucun évacué des armées sur Saumur par train sanitaire, après soins à Saumur, n'a été confié aux soins de :

- 9 hôpitaux civils;
- 1 hôpital auxiliaire;
- 4 hôpitaux bénévoles.

Il n'y a pas eu, en ce cas, un ostracisme singulariste, mais une nécessité absolue.

Par suite de la récupération par la ville de Saumur du lycée de jeunes filles et des écoles municipales réquisitionnées, quatre hôpitaux bénévoles ont été fermés en 1916 et en 1917.

L'hôpital auxiliaire 105 (lycée de jeunes filles), fermé en octobre 1916, a été ouvert à nouveau dans un nouveau local (mess des officiers de l'École de cavalerie) pour être définitivement fermé en août 1917, les locaux revenant à leur première destination (mess de l'École américaine).

L'hôpital complémentaire 56, centre de chirurgie, ouvert le 6 avril 1916 avec 87 lits et 22 hospitalisés, a été fermé le 28 août 1917. Cet hôpital, installé dans l'infirmerie de l'École de cavalerie, a été remis à l'artillerie américaine pour retour à sa destination antérieure.

L'hôpital-dépôt de convalescents 48 a été fermé le 7 juillet 1916 pour rattachement à l'hôpital-dépôt de convalescents d'Angers.

Hors Saumur, deux hôpitaux bénévoles ont été fermés en 1916 et deux en 1917. En 1917, un hôpital auxiliaire et six hôpitaux civils ont été fermés. Aucune de ces onze formations n'avait jamais reçu ni malade ni blessé évacué par train sanitaire et soigné primitivement à Saumur,

Le nombre de lits a varié dans le secteur. Si au début de 1916 il avait atteint le chiffre de 2.253, il avait obtenu son maximum en octobre 1916 (2.815) pour descendre à son minimum en octobre 1917 où il n'y a plus que 770 lits (426 à Saumur et 344 hors Saumur).

Les lits ont été occupés par des blessés et des malades évacués des armées par trains sanitaires, les sous-officiers élèves de l'École de cavalerie, les militaires des quatre dépôts de cavalerie, du 17^e groupe de remonte, des trois dépôts régimentaires territoriaux du secteur, les évacués des autres régions, la maréchaussée, les hommes mobilisés des chemins de fer, les territoriaux en équipe agricole, les permissionnaires, les militaires en convalescence, blessés ou malades, les prisonniers de guerre évacués de l'avant, blessés ou malades, et les prisonniers de guerre des dépôts voisins ou des équipes agricoles, blessés ou malades. Les prisonniers de guerre ont toujours été hospitalisés à l'hôpital mixte (blessés), à l'hôpital complémentaire 50 (malades) et à l'hôpital complémentaire 56 (1).

L'occupation des lits au premier jour de chacun des trimestres de janvier 1916 à octobre 1917 a été la suivante :

	Effectif des lits	Nombre de lits occupés	Moyenne p. 100 des lits occupés
1 ^{er} janvier 1916.	2.253	327	14,48
1 ^{er} avril 1916	2.178	389	17,81
1 ^{er} juillet 1916	2.244	307	13,66
1 ^{er} octobre 1916	2.815	756	41,58
1 ^{er} janvier 1917	1.430	461	32,22
1 ^{er} avril 1917	1.249	256	20,53
1 ^{er} juillet 1917	1.364	522	38,26
1 ^{er} octobre 1917	770	270	35

A six dates différentes de l'année 1917, ces proportions ont été largement dépassées :

10 mai 1917.	54,75 %
20 —	62,34
31 —	60,66
20 août 1917	43,56
31 —	58,80
10 septembre 1917.	44,96

Le minimum, 13,66 %, a été atteint le 1^{er} juillet 1916, et le maximum, 62,34 %, le 20 mai 1897.

La présente étude du fonctionnement du secteur et de la place de Saumur s'étend du 1^{er} janvier 1916 au 27 octobre 1917. Elle ne comprend que les militaires, blessés ou malades, arrivés par trains sanitaires du 9 mars 1916 au 27 août 1917. Il n'est tenu aucun compte, dans les statistiques, des blessés ou des fiévreux évacués des armées et hospitalisés dans le secteur de Saumur avant le 9 mars 1916. Par contre, il ne pourra être tenu compte que de la durée du séjour pour 106 militaires évacués des armées, présents le 26 octobre 1917 et encore en traitement dans les formations sanitaires.

Pendant la période sus-indiquée de vingt-deux mois, 50 trains sanitaires ont déposé à la gare principale de Saumur 4.010 militaires, dont 3.756 Français (2.319 blessés et 1.437 malades) et 254 militaires allemands (223 blessés et 31 malades). Tous ces évacués étaient hospitalisés dans les formations sanitaires de Saumur (les Allemands dans les hôpitaux militaires sans extériorisation possible), examinés, opérés et, sitôt possibilité ou nécessité, évacués par trains ou par automobiles dans les formations hors Saumur. Tous les évacuables couchés étaient transportés en automobile.

Cette mesure sage et toute de prudence n'a pas eu le don de plaire à plusieurs formations sanitaires extérieures qui désiraient recevoir des blessés « arrivant directement de l'avant ». Leurs objurgations n'ont jamais été prises en considération.

Une tente avec parquet (tente de bal offerte) avait été installée dans un vaste hall à wagons de la gare de Saumur et dans cette tente étaient conduits ou portés sur leurs brancards les évacués par train militaire.

Le personnel médical militaire de Saumur, muni de fiches de répartition indiquant l'hôpital destinataire en nombre correspondant au nombre officiel d'arrivants, plus dix pour les aléas, effectuait la répartition suivant la gravité des blessures ou des maladies.

Les militaires sur brancards étaient dans la proportion de 26 % pour les blessés et de 10 % pour les fiévreux. Plus de la moitié des Allemands se prélassaient sur des brancards, surtout dans les trains arrivant la nuit, cas le plus fréquent.

Toutes les manœuvres étaient faites par un nombre suffisant d'infirmiers militaires et plus tard d'Annamites de Saumur, désignés dans chaque formation sanitaire suivant l'effectif annoncé dans les dépêches comme devant arriver.

Le nombre des infirmiers militaires (195 à Saumur) était suffisant en 1916. Hors Saumur, 21 infirmiers dont 16 dans des formations sanitaires n'ayant pas eu d'hospitalisé en 1916. Soit, en 1916, un effectif de 216 infirmiers militaires dont 5 avaient préféré rester dans leurs foyers et devenir administrateurs d'hôpitaux civils ou d'hôpitaux bénévoles. Cet effectif fut très restreint en 1917 par l'arrivée d'Annamites.

Des voitures particulières bénévoles (automobiles, hippomobiles de toutes sortes) et des voitures de la garnison (automobiles militaires, omnibus de l'École de cavalerie, fourragères organisées pour le transport des militaires couchés) prêtaient leur concours pour le transport des évacués, de la gare aux formations sanitaires de Saumur.

A l'arrivée de certains trains déposant un nombre élevé de militaires, les hommes valides et pouvant marcher se rendaient à pied et en groupe, sous la direction d'un infirmier gradé, aux formations les plus proches de la gare d'arrivée, prévenues en temps suffisant.

Suivant la coutume, les hôpitaux auxiliaires et bénévoles de Saumur avaient à se plaindre d'une répartition trop parcimonieuse. Les tableaux suivants ont été dressés pour indiquer l'hospitalisation pendant trois périodes bien distinctes.

La première période pendant le fonctionnement de l'H. A. 105, du 9 mars 1916 (1^{er} train) au 3 septembre 1916 (15^e train).

La deuxième période pendant la fermeture de l'H. A. 105, du 17 septembre 1916 (16^e train) au 23 février 1917 (28^e train).

La troisième période, pendant la nouvelle activité, suivie de réouverture dans un nouveau local de l'H. A. 105, du 1^{er} avril 1917 (29^e train) au 30 août 1917 (50^e train).

PREMIÈRE PÉRIODE

	Nombre d'évacués arrivés	Proportion pour 100
Hôpital mixte.	509	31,40
Hôpitaux militaires.	197	12,16
Hôpital auxiliaire 6 (S. B. M.).	322	19,90
Hôpital auxiliaire 105 (U. F. F.)	221	13,64
Hôpitaux bénévoles	338	20,88
Hôpital-dépôt de convalescents 48	32	2
	1.619	100,00

A l'arrivée du deuxième train, 12 mars 1916, 97 militaires français furent déposés à Saumur. La dépêche officielle, adressée par la gare de répartition de Saint-Pierre-des-Corps, annonçant l'arrivée du train, mentionnait « 40 malades assis et 50 blessés assis »; il en est arrivé 97. Un seul blessé, fracture de côte, les autres étaient évacués pour être mis en permission de sept jours ou proposés pour convalescence. Le triage permit d'en distinguer 32 pour lesquels il n'y avait aucune nécessité d'hospitalisation et d'écritures multiples et inutiles; ils furent dirigés sur l'hôpital-dépôt de convalescents pour être, le lendemain, mis en permission de sept jours (7) ou en convalescence de quinze jours à deux mois (25).

DEUXIÈME PÉRIODE

	Nombre d'évacués arrivés	Proportion pour 100
Hôpital mixte.	243	26,09
Hôpitaux complémentaires	541	58
Hôpital auxiliaire 6	127	13,68
Hôpital auxiliaire 105	fermé	
Hôpital bénévole 65 bis		
	20	2,23
	931	100,00

TROISIÈME PÉRIODE

Hôpital mixte	307	25,50
Hôpitaux	177	14,70
Hôpital auxiliaire 6	304	25,26
Hôpital auxiliaire 105	418	34,54
	1.206	100,00

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Hôpital mixte.	1.059	28,20
Hôpitaux complémentaires.	915	24,35
Hôpitaux auxiliaires	1.392	37,05
Hôpitaux bénévoles	358	9,55
Hôpital-dépôt de convalescents	32	0,85
	3.756	100,00

Soit une répartition de 53,40 % dans les hôpitaux militaires et de 46,60 % dans les hôpitaux auxiliaires ou bénévoles, ce qui ne peut constituer pour les formations civiles le droit de se déclarer peu favorisées, persécutées et de se plaindre. Il est à noter que les blessés graves étaient obligatoirement dirigés sur le centre de chirurgie et sur l'hôpital mixte, tous deux munis de salles d'opération et de pansement, non existantes dans les hôpitaux auxiliaires ou bénévoles, et que les contagieux (tuberculeux, typhiques, etc.) étaient dirigés sur l'H. C. 50, isolé et installé dans l'ancienne caserne du château de Saumur.

Les cinquante trains sanitaires ont déposé à Saumur 4.010 militaires évacués des armées, dont 3.756 Français (93,65 %) et 254 ennemis (6,35 %).

Les 3.756 Français comprenaient 2.319 blessés (61,73 %) et 1.437 malades (38,27 %).

Les 254 ennemis comprenaient 223 blessés (87,72 %) légers en général: un seul a été hospitalisé à l'H. C. 56 et n'a pas subi d'opération, les 222 autres dont quelques-uns très grièvement blessés, mais ne nécessitant pas d'opération, ont été hospitalisés à l'hôpital mixte (2 décès), et 31 malades (12,28 %) dont 21 hospitalisés à l'H. C. 50 et 10 à l'hôpital mixte.

Le calcul des lits disponibles en l'année 1916 et pendant 299 jours de l'année 1917 (1^{er} janvier au 26 octobre), établi d'après le nombre de lits existant mensuellement, indique qu'il y avait :

En 1916	9.017.325
En 1917	3.599.960
Total.	12.617.285 journées d'hospitalisation disponibles.

Le nombre des journées utilisées a été, pour la même période de 664 jours, ainsi établi :

Par les Français blessés	148.025 journées utilisées, soit 11,723 %
Par les Français malades.	42.756 — soit 3,386
Par les ennemis blessés ou malades . .	11.583 — soit 0,917

Soit, au total, 16,026 % des journées utilisées, dont 15,109 % par les Français et 0,917 par les ennemis.

Il y aurait lieu d'ajouter, si l'étude n'était pas restreinte aux seuls arrivant directement des armées par trains sanitaires, les journées utilisées par les blessés ou les malades des dépôts de la garnison, des centres d'instruction de Fontevault, Montreuil, Bellay et Saint-Cyr-en-Bourg, les permissionnaires, toutes les catégories énoncées précédemment et les blessés ou les malades évacués sur les formations sanitaires du secteur par application de la circulaire ministérielle 120 Ci/7.

BLESSÉS

Les 2.319 blessés se divisent en trois catégories :

1^{re} catégorie : les blessés guéris;

2^e catégorie : les blessés non guéris évacués sur les centres de spécialités (dans ce nombre sont compris les 90 blessés en traitement le 26 octobre 1917);

3^e catégorie : les blessés non récupérables (décédés, évacués sur un centre de réforme ou sur un centre d'appareillage).

La 1^{re} catégorie comprend 1.354 blessés guéris :

725 envoyés en permission de sept jours qui ont séjourné	28.875 journées
157 envoyés en convalescence directe pendant l'activité de l'hôpital-dépôt de convalescents.	6.060 —
466 évacués sur l'H. D. C. 40 à Angers pour être présentés à la commission de convalescence.	32.498 —
6 évacués sur un hôpital thermal	817 —
1.354	68.250 journées

Soit 725 envoyés en permission de 7 jours, 623 en convalescence et 6 aux eaux minérales.

La 2^e catégorie comprend 807 blessés non guéris dont :

309 évacués sur des centres de mécano-thérapie, d'électrisation, de physiothérapie, etc., qui ont séjourné.	21.713 journées
168 évacués le 29 août 1917 sur la 11 ^e région pour libérer les locaux de l'H. C. 56 et de l'H. A. 105 à mettre à la disposition de l'École d'artillerie américaine	9.844 —
60 évacués sur l'H. C. 28 à Angers pour intervention chirurgicale après la fermeture du centre de chirurgie.	6.118 —
74 évacués sur d'autres régions (Circ. min. 120 Ci/7).	6.358 —
106 évacués sur des centres de spécialité (otologie, ophtalmologie, stomatologie, etc.)	3.528 —
90 présents le 26 octobre 1917.	13.084 —
807	60.645 journées

La 3^e catégorie comprend 158 blessés non récupérables :

9 décédés, qui ont séjourné.	418 journées
124 évacués sur des centres de réforme, qui ont séjourné	15.775 —
25 évacués sur des centres d'appareillage, qui ont séjourné.	2.937 —
158	19.130 journées

Soit 2.319 blessés, ayant séjourné 148.025 journées.

La 1 ^{re} catégorie représente 46,10 % et un séjour moyen de 50 journées	
La 2 ^e — 40,95 % — 75 —	
La 3 ^e — 12,95 % — 121 —	

Soit, sur 100 blessés : 58 pouvant rejoindre;
35 non guéris;
7 non récupérables;

ou mieux, en extrayant les non guéris et en ne considérant

que la 1^{re} catégorie : 1.354 blessés guéris, soit 89,53 %,
et la 3^e catégorie : 158 non récupérables, soit 10,47 %,

on conclut que sur 100 blessés hospitalisés à Saumur, 90 ont pu rejoindre leur régiment.

La mortalité des blessés ne peut être établie qu'en rapport avec le nombre des blessés complètement guéris, exception même faite de ceux envoyés sur

les divers centres de spécialités autres que le centre d'appareillage, et doit être calculée sur :

752	blessés guéris envoyés en permission de sept jours;
623	— — en convalescence;
6	— — aux eaux minérales;
124	— dirigés sur des centres de réforme;
23	— — d'appareillage;
9	décédés.
1.512	

La mortalité est de 0,619 %.

Mais le danger de mort doit être calculé sur le nombre de journées d'hospitalisation de tous les blessés (148.025). La durée moyenne du séjour étant de 64 jours, il y a donc eu un décès pour 16.447 journées d'hospitalisation.

MALADES

Ce terme est préférable à celui de « févreux », la plupart des arrivants n'ayant pas de fièvre.

Afin de pouvoir établir la comparaison avec l'étude des blessés, le même ordre d'exposé sera employé.

Les 1.437 malades sont divisés en trois catégories :

1^{re} catégorie : les malades guéris;

2^e catégorie : les malades non guéris, évacués sur les centres de spécialités (dans ce nombre sont compris les 16 malades non guéris présents le 26 octobre 1917);

3^e catégorie : les malades non récupérables (décédés, évacués sur un centre de réforme ou sur un hôpital sanitaire).

La 1^{re} catégorie comprend 1.038 malades guéris, dont :

361	envoyés en permission de sept jours, ayant séjourné.	7.970	journées
315	envoyés en convalescence directe pendant l'activité de l'H. D. C. 48, ayant séjourné.	6.060	—
315	dirigés sur l'H. D. C. 40 à Angers pour être présentés à la Commission de convalescence, ayant séjourné.	9.071	—
14	envoyés aux hôpitaux thermaux, ayant séjourné	500	—
1.005		23.601	journées

Soit 361 envoyés en permission de sept jours, 630 en convalescence et 14 aux eaux minérales.

La 2^e catégorie comprend 250 malades non guéris :

194	évacués sur des centres de mécano-thérapie, etc., ayant séjourné. .	5.457	journées
14	évacués le 29 août 1917 sur la 11 ^e région, ayant séjourné	518	—
8	évacués sur l'H. D. C. 28 à Angers pour intervention chirurgicale (hernies), ayant séjourné	154	—
18	évacués sur d'autres régions (C. M. 120 C/7), ayant séjourné . . .	846	—
16	présents le 26 octobre 1917, ayant séjourné	2.819	—
250		9.794	journées

La 3^e catégorie comprend 182 malades non récupérables :

19	décédés, ayant séjourné	1.134	journées
47	dirigés sur des hôpitaux sanitaires, ayant séjourné	2.151	—
116	dirigés sur des centres de réforme, ayant séjourné	7.730	—
182		11.015	journées

Soit 1.437 malades, ayant séjourné 42.756 journées.

La 1^{re} catégorie représente 69,88 % avec un séjour moyen de 22 jours.

La 2 ^e	—	17,40	—	39	—
La 3 ^e	—	12,72	—	60	—

Soit, sur 100 malades : 70 pouvant rejoindre leur corps;
17 non guéris;
13 décédés ou renvoyés dans leurs foyers.

Extrayant les non guéris :

La 1^{re} catégorie comprend 1.005, soit 84,62 %;
La 3^e — 182, soit 15,38 %.

Donc, sur 100 malades, 85 ont pu rejoindre leur corps.

La mortalité des malades est établie en rapport avec le nombre des malades complètement guéris, exception faite des malades envoyés dans des centres spéciaux et de ceux envoyés dans les hôpitaux sanitaires, mais comprenant la moitié seulement de ceux envoyés dans les centres de réforme en raison de possibilité de cas de tuberculose.

La mortalité sera calculée sur :

361	guéris envoyés en permission de sept jours;
630	— en convalescence;
14	— aux eaux thermales;
58	dirigés sur des centres de réforme;
19	décédés.
1.082	

La mortalité est de 1,75 %.

Le danger de mort par jour doit être calculé sur le nombre de journées d'hospitalisation de tous les malades, soit 44.410.

La durée moyenne du séjour est de 30 jours, il y a donc un décès pour 2.337 jours d'hospitalisation.

Totalisant les blessés et les malades précédemment étudiés pour établir la mortalité de chaque groupe :

1.512	blessés,
1.082	malades,
2.594	ayant fourni 28 décès.

La mortalité est de 1,07 %.

Le nombre total des journées d'hospitalisation est de 192.435 (2.319 blessés ayant séjourné 148.025 jours et 1.437 malades ayant séjourné 44.410 journées),

La durée moyenne du séjour est de 51 jours, il y a donc un décès pour 6.872 journées d'hospitalisation.

DURÉE DE L'INDISPONIBILITÉ

En exécution de la circulaire ministérielle 49 C/7 du 24 mars 1916, il est indiqué d'établir la durée d'indisponibilité avant le retour à son corps d'un blessé ou d'un malade guéri.

Il a été établi précédemment que sur 100 blessés guéris 90 pouvaient rejoindre leur corps après permission de sept jours ou convalescence, et que sur 100 malades guéris radicalement 85 pouvaient rejoindre leur corps après permission de sept jours ou convalescence.

Dans ces conclusions, il n'est pas tenu compte des blessés ou des malades en cours de traitement ou évacués sur d'autres régions ou sur des centres de spécialités.

Il est facile d'établir la durée de l'indisponibilité pour les permissionnaires de sept jours, mais il n'en est pas de même pour les congés accordés par les commissions de convalescence, congés variant de quinze jours à trois mois.

Cependant l'étude a pu être faite pour la période de l'activité de l'H. D. C. 48 sis à Saumur, du 1^{er} janvier 1916 à la date de sa fermeture (7 juillet 1916).

Il y a lieu d'établir d'abord le nombre des journées d'hospitalisation des évacués en permission de sept jours à leur sortie des formations sanitaires.

725 blessés envoyés en permission de sept jours, avaient séjourné	28.875 journées
361 malades envoyés en permission de sept jours, avaient séjourné. .	7.970 —
<u>1.086</u>	<u>36.845 journées</u>

28,88 % de tous les hospitalisés français ont donc rejoint leur corps après sept jours de permission.

Ces 1.086 militaires ont séjourné dans les hôpitaux.	36.845 jours
et sont restés dans leurs foyers.	7.602 —
	<u>44.447 jours</u>

Ce qui correspond à un effectif de 121 hommes absents de leur corps pendant une année.

157 blessés guéris envoyés en convalescence directe ont séjourné. . .	6.060 jours
466 — dirigés sur un dépôt de convalescents ont séjourné. . .	32.498 —
315 malades guéris envoyés en convalescence directe ont séjourné	6.060 —
315 — dirigés sur un dépôt de convalescents ont séjourné. . .	9.071 —
<u>1.253</u>	<u>55.689 jours</u>

33,32 % de tous les hospitalisés français ont donc pu rejoindre leur corps après convalescence.

Soit 62,20 % de tous les hospitalisés français ayant pu rejoindre leur corps après permission de 7 jours ou convalescence sans fixation de durée d'indisponibilité pour ces derniers.

Il est cependant possible, comme il a été déjà écrit, d'établir l'indisponibilité

pour convalescence pour les malades ou les blessés envoyés en convalescence directe, c'est-à-dire du 1^{er} janvier 1916 au 7 juillet 1916, période d'activité de l'H. D. C. 48 (29 réunions de la Commission de convalescence du 4 janvier 1916 au 4 juillet 1916).

157 blessés de cette catégorie ont séjourné.	6.060 jours
315 malades — —	6.060 —
472	12.120 jours

Les blessés ont obtenu.	4.987 jours de convalescence
Les malades ont obtenu.	10.675 —
	15.662

Ces 472 hospitalisés ont donc été absents de leur corps pendant 27.782 jours, ce qui correspond à 76 hommes absents de leur corps pendant une année.

Soit, en résumé, les 1.558 militaires envoyés en permission de sept jours ou en convalescence directe ont produit à l'armée un déficit correspondant de 197 hommes pendant une année.

Tels sont les résultats succincts de l'application rigoureuse de la circulaire ministérielle 149 C/7 du 30 juin 1916.

Mais, d'autre part, outre les 28 décédés, 312 blessés ou malades ont été dirigés sur des centres de réforme ou d'appareillage et des hôpitaux sanitaires, ce qui constitue un déchet net pour l'armée de 1,24 % comparativement au nombre total des hospitalisés, 3.756.

Mais si on ajoute ces pertes (28 décès et 312 évacués) aux militaires guéris, 2.339, le déchet, plus statistiquement vrai, sur 2.679 sera de 12,68 %, par suite du manque de connaissance du résultat final concernant les 1.077 blessés ou malades évacués sur d'autres formations sanitaires ou en traitement à Saumur le 26 octobre 1917.

Adoptant la méthode qui a fait l'objet d'une communication de M. le professeur Tuffier, à l'Académie de Médecine, le 5 février 1918, les résultats suivants sont obtenus :

Sur 100 hospitalisés, 78 étaient encore dans les format. sanit. 15 jours après leur arrivée.

—	64	—	30	—
—	53	—	45	—
—	43	—	60	—
—	12	—	90	—

HOSPITALISÉS ENNEMIS

Il a été évacué sur Saumur par 16 trains sanitaires (du 18^e train, 21 septembre 1916 au 49^e train, 25 août 1917) un effectif de 254 ennemis, tous Allemands (223 blessés, 87,65 %, et 31 malades, 12,35 %).

1 officier a été hospitalisé à l'H. C. 56.

31 contagieux ont été hospitalisés à l'H. C. 50.

222 blessés ont été hospitalisés dans deux salles militaires de l'hôpital mixte.

(Le nombre des ennemis soignés à l'hôpital mixte a été plus considérable par l'admission des blessés et des malades provenant d'équipes agricoles ou autres.)

Ils séjournèrent 11.583 journées (10.860 pour les blessés, 723 pour les malades), soit un séjour moyen de 45 jours.

Ils peuvent être divisés en cinq catégories :

1 ^{re} catégorie.	162 guéris complètement et pouvant travailler.	63,70 %
2 ^e —	23 — et ne pouvant pas travailler.	9,07
3 ^e —	17 envoyés sur un centre de spécialisation	6,72
4 ^e —	50 évacués (40 assis, 10 couchés) le 8 septembre 1917 sur l'H. G. 28 a Poitiers, suite de l'arrivée des Américains .	19,69
5 ^e —	2 décédés	0,82

Les deux décédés (blessés) séjournèrent l'un 15 jours, l'autre 7 jours, atteints de blessures graves, sans indication d'intervention chirurgicale, acceptés au passage des trains 32 (25 avril 1917) et 37 (9 mai 1917).

Ne connaissant pas le résultat final pour les 3^e et 4^e catégories et ne considérant que les trois autres, on obtient le taux de mortalité :

1 ^{re} catégorie.	162 guéris pouvant travailler	84,09 %
2 ^e —	23 guéris ne pouvant pas travailler	13,61
5 ^e , —	2 décédés	2,30
		187

La mortalité a été de 2,30 %, soit un décès pour 5.791 journées d'hospitalisation.

RÉSUMÉ

I

La durée moyenne du séjour, pour tous les hospitalisés :

Blessés, a été de	6½ jours
Malades, a été de.	40 —

La durée moyenne du séjour de tous les Français blessés ou malades a été de 52 jours.

La durée moyenne du séjour des blessés ou malades ennemis a été de 45 jours.

II

L'indisponibilité des hospitalisés, envoyés en permission de 7 jours ou en congé de convalescence directe, après guérison complète sans déchet, a été de 72.229 journées.

L'indisponibilité de ces 1.558 Français récupérables correspond à l'absence du régiment de 197 unités pendant une année.

III

La mortalité a été de 0,619 % pour les blessés et de 1,75 % pour les malades.

La mortalité générale ressortit à 1,07 %.

La mortalité a été de 2,30 % pour les 197 ennemis soignés jusqu'à la guérison ou la mort.

(Les évacués avant guérison pour une raison quelconque n'ont pas été comptés pour établir ces taux de mortalité.)

Ce qui donne :

Un décès pour 16.447 journées d'hospitalisation	des blessés français.
— 2.337	— des malades français.
— 2.872	— de tous les Français.
— 5.791	— des ennemis.

Les objections à la méthode statistique employée et à ses modalités peuvent être nombreuses et les résultats peuvent être critiqués.

Un blessé évacué peut avoir succombé ou avoir été réformé à la suite d'une intervention chirurgicale nécessitée par son état comme la mort a pu frapper un malade évacué sur un autre hôpital, tel qu'un hôpital sanitaire, l'enquête individuelle, dans ces cas, peut être poursuivie à l'aide des fiches individuelles du bureau du médecin chef de la place et du secteur de Saumur, mais la présente étude n'avait pour but que d'exposer le fonctionnement du service de santé dans le secteur de Saumur pendant la période qui s'est écoulée du 1^{er} janvier 1916 au 26 octobre 1917.

CONCLUSION

Cette étude ne comporte pas les conclusions habituelles, chaque section étant terminée par l'énoncé du résultat obtenu et le résumé précédent.

L'utilité d'un tel travail est manifeste, le plan pourrait en être accepté pour étudier les autres secteurs de la 9^e région et toutes les autres régions.

Les résultats totaux constitueraient un important document concernant la grande guerre de 1914-1918 et pourraient être utilisés dans l'avenir par les états-majors spéciaux.

Fernand LEDÉ,

Médecin-major de 1^{re} classe honoraire.
